

Les travaux de l'AFDA

→ LA PERSONNALITÉ PUBLIQUE Travaux de l'AFDA 1



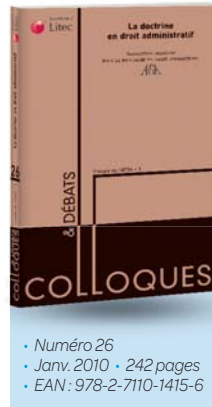
La valeur des communications et des débats qui composent le premier colloque annuel organisé par l'AFDA autorise à le présenter comme une nouvelle étape dans la réflexion de la doctrine française sur la personnalité publique.

Les questions les plus actuelles y sont abordées : droits fondamentaux des personnes publiques, personnalité publique et droit du marché, personnes publiques inconnues.

D'autres thèmes, plus classiques mais traités de manière renouvelée et originale, voisinent avec l'exploration d'un sujet mal connu. Les comparaisons, avec d'autres disciplines juridiques ou avec les droits administratifs étrangers, la restitution de l'épaisseur historique des questions ne sont pas négligées et donnent à la réflexion l'ampleur qui convient.

• Numéro 12
• Nov. 2007 • 256 pages
• EAN : 978-2-7110-0971-8

→ LA DOCTRINE EN DROIT ADMINISTRATIF Travaux de l'AFDA 3

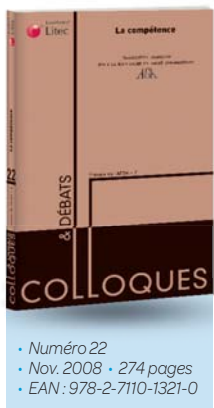


S'il existe de nombreuses monographies consacrées aux maîtres de la discipline, la doctrine en droit administratif n'avait jamais fait l'objet d'une étude synthétique. C'est désormais chose faite avec ce volume, qui marque la publication des actes du colloque organisé à la faculté de droit de Montpellier par l'AFDA les 11 et 12 juin 2009, en collaboration avec le Centre de recherches et d'études administratives (CREAM).

La science du droit administratif y est abordée à travers son histoire et ses singularités. Une cartographie du champ doctrinal permet d'en repérer les zones de fracture et les lignes de force. Cet état des lieux témoigne d'une orientation essentiellement positiviste, axée sur l'approche contentieuse des questions administratives ; en ressort par contre la nécessité d'une vision plus critique et « ouverte » de la matière.

• Numéro 26
• Janv. 2010 • 242 pages
• EAN : 978-2-7110-1415-6

→ LA COMPÉTENCE Travaux de l'AFDA 2



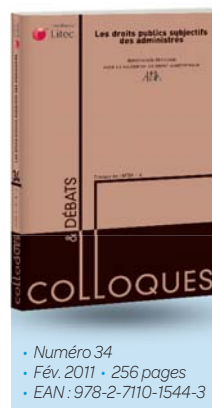
Le deuxième colloque annuel de l'AFDA a été consacré à la compétence des autorités administratives, c'est-à-dire à l'aptitude à agir des personnes publiques.

Couramment employée, sa nature et son régime s'avèrent pourtant mal connus. C'est pourquoi le présent ouvrage tente d'abord de cerner la notion, en la distinguant des notions voisines de pouvoir et de capacité, mais aussi en évaluant les liens qu'elle entretient avec le concept de souveraineté.

Elle est également appréhendée dans ses diverses dimensions, temporelle et spatiale, aussi bien à l'extérieur qu'au sein même de l'État.

• Numéro 22
• Nov. 2008 • 274 pages
• EAN : 978-2-7110-1321-0

→ LES DROITS PUBLICS SUBJECTIFS DES ADMINISTRÉS Travaux de l'AFDA 4



Les administrés ont-ils vraiment des « droits publics subjectifs » ? Le droit administratif français, construit comme un droit essentiellement objectif, symbolisé par le recours pour excès de pouvoir n'accorde, en apparence, aucune place à la notion de droits publics subjectifs.

La mise en lumière récente de sa présence dans cette branche du droit justifiait que lui soit consacré le colloque organisé par l'AFDA avec le concours de la faculté de droit de Bordeaux, les 10 et 11 juin 2010. Sans prétendre épuiser l'étude de la notion de droits subjectifs, les contributions ici rassemblées permettront assurément de nourrir les réflexions quant à la nécessité de repenser le droit administratif français, non plus seulement comme un droit tendant au respect de la légalité par l'Administration, mais aussi comme un droit permettant aux individus de faire valoir et d'opposer des droits subjectifs à cette dernière.

• Numéro 34
• Fév. 2011 • 256 pages
• EAN : 978-2-7110-1544-3

BON DE COMMANDE

OUI, je commande le(s) ouvrage(s) suivant(s) :

ARTICLE	QTÉ	P.U.	TOTAL
<input type="checkbox"/> <i>La personnalité publique</i> (466701)	_____	50 € ^{TTC}	_____
<input type="checkbox"/> <i>La compétence</i> (460701)	_____	50 € ^{TTC}	_____
<input type="checkbox"/> <i>La doctrine en droit administratif</i> (466701)	_____	50 € ^{TTC}	_____
<input type="checkbox"/> <i>Les droits publics subjectifs des administrés</i> (472501)	_____	50 € ^{TTC}	_____
Frais de port par commande		OFFERTS	5 €
(TVA 5,5%)		TOTAL	_____

Règlement

- Je réglerai à réception de la facture
 Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de LexisNexis

Coordonnées

VOTRE N° CLIENT LEXISNEXIS

(Si vous le connaissez)

MLLE MME M. NOM/PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ/ÉTABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

E-MAIL _____

TÉL _____

ACTIVITÉ _____

DATE/CACHET ET SIGNATURE

110F0490

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

